



À l'unanimité, les élus de Persan se mobilisent contre le démantèlement de l'hôpital public sur son territoire.

Lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2018, les élus persanais émettaient toutes les réserves quant au projet de l'Agence Régionale de Santé sur les réorganisations à venir concernant l'hôpital de Beaumont-sur-Oise et l'unité de Saint-Martin-du-Tertre. Ils refusaient déjà toute diminution du service public de santé de proximité.

Il n'a pas fallu longtemps pour voir se mettre en place les craintes avancées plus tôt et aggraver la situation déjà critique de l'hôpital. Voilà pourquoi les élus persanais ont, à l'unanimité adopté une motion, le 26 septembre 2019, contre le démantèlement de l'hôpital public.

Aujourd'hui, les agents hospitaliers sont incités à muter et ne sont pas remplacés ; le matériel en panne tarde à être réparé et les conditions de travail du personnel se dégradent de jour en jour.

Le service à destination des usagers est également remis en question car, outre la question de la proximité, l'offre est fortement diminuée à l'occasion de cette restructuration. Par exemple :

- La chirurgie de Beaumont est passée en ambulatoire ;
- Les urgences pédiatriques sont devenues de simples consultations. La pédiatrie a perdu 13 lits sur 19 : à quand la disparition des 6 lits restants ?
- Les 8 lits de réanimation de Beaumont-sur-Oise ont été transférés à Pontoise en juillet 2019 et 4 lits de soins intensifs également, en août ;
- L'EHPAD de Méru (60) est repris par l'hôpital de Beauvais (60) dans le cadre du secteur public mais en perdant 20 lits sur les 100 initiaux.

Pour les malades, c'est désormais une attente indécente pour tout acte lié à une hospitalisation.

**Le conseil municipal de Persan s'inquiète des suites qui pourraient être réservées à cet établissement, s'alarme de la situation dans laquelle se trouve la population persanaise, renouvelle son refus de voir disparaître un service de santé de proximité dont les habitants ont besoin, et enjoint le Gouvernement et les services de l'État à tenir compte des observations des élus du terrain, des syndicats et de la population réunis dans ce même objectif.**